

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.  
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** - (1935)

**Heft:** 34

**Artikel:** "L'autre qui est en nous" à la Biennale de Venise

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-734153>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

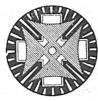
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Schweizer



# FILM

Suisse

OFFIZIELLES ORGAN DES SCHWEIZ. LICHTSPIELTHEATER-VERBANDES, DEUTSCHE UND ITALIENISCHE SCHWEIZ

RÉDACTRICE EN CHEF  
Eva ELIE

DIRECTEUR : Jean HENNARD

Redaktionelle Mitarbeit :  
Sekretariat des S.L.V.

N° 34

DIRECTION,  
RÉDACTION,

ADMINISTRATION :

TERREAUX 27

LAUSANNE

—

TÉLÉPHONE 24.480

Le numéro : 40 cent.  
Abonnement : 1 an, 6 Fr.  
Chèq. post. II 3673Les abonnements partent  
du 1er Janvier. CETTE ANNÉE, PLUS QUE JAMAIS,  
PROGRAMMEZ

D.F.G.

et vous aurez la meilleure sélection de films français

D.F.G., pour le Public comme pour l'Exploitant : la Marque de qualité

## Wer lacht mit?

Ein Beitrag von neutraler Seite.

Der in Nr. 32 unter obiger Aufschrift erschienene Artikel hat das Gute für sich, Zustände und Tatsachen im schweizerischen Kinogewerbe offen zur Diskussion gestellt zu haben. Der ironische Titel ist dabei Nebensache.

Die Entgegnung von Herrn G. Eberhardt ist von einer Schärfe, die deutlich erkennen lässt, dass innerhalb des Lichtspieltheaterverbandes eine gerechte Stimmung herrscht.

Schuld an dieser Spannung ist wohl vor allem der allgemein, schlechte Geschäftsgang. Schuld ist aber auch die ungünstige berufsmässige und kaufmännische Aufklärung der Mitglieder des Verbandes. Es wird auch sehr wenig getan, um die standesmässige Würde hoch zu halten. Wie viele Kinobesitzer verstehen heute technisch und kaufmännisch ihr Gewerbe à fond? Gar mancher kam zu einem Kino ohne sich je vorher Rechenschaft darüber gegeben zu haben was alles dazu gehört, an finanziellen Mitteln und beruflichem Können.

Es dürfte nicht verwundern, dass solche « Fachleute » aus einer leicht verständlichen Unsicherheit heraus wenig befähigt sind, ihre geschäftlichen Möglichkeiten abzuschätzen und Disziplin zu halten, das hat nicht dazu beigetragen, das Ansehen des Kinogewerbes zu erhöhen.

Hier vor allem hätte somit das Sekretariat des Lichtspieltheaterverbandes vermehrte Arbeit leisten sollen durch unermüdliche Aufklärung, Bildung von Fachkursen, Vorträgen usf., wie dies auch Artikel 3 der Statuten verlangt.

Bei der Besetzung des Sekretärs postens kommt es unseres Erachtens vor allem auf den Charakter und die Tüchtigkeit der Person an. Die Frage, ob Jurist oder Fachmann, erscheint uns weniger wichtig. Ist es ein Fachmann, wird er weitgehend mit einem juristischen Berater, ist es ein Jurist, wird er umgekehrt mit ein paar tüch-

tigen Fachleuten ständig zusammenarbeiten müssen. Wie mangelhaft gerade auch diese Zusammenarbeit ist, beweist ein technisch kommerzielles Problem der Kino-branche, dessen Lösung durch die Krise sich geradezu zu einer Lebensfrage für eine Unzahl von Kinotheatern zugespielt hat:

Es handelt sich um die « Aufrechterhaltung » der Western-Verträge mit ihren grotesken Miet-, Kauf-, Service- und Kündigungs-Bedingungen. In Anbetracht der Hochwertigkeit und Ebenbürtigkeit der europäischen Tonfilmwiedergabeapparatur ist es Fachleuten unverständlich, wie ein Grossteil unserer Kinobesitzer solche Tribut an Amerika weiter entrichtet. Die Anhandnahme und Lösung solcher an den Lebensevnen der Kinobranche greifenden Probleme würde das Ansehen des Schweizerischen Lichtspieltheaterverbandes massen erhöhen, dass von selbst die Unzulänglichkeit, das Misstrauen und die Intrigen schwinden würden. Das Nichtverstehen wolle würden sich nach und nach in eine verständige Zusammenarbeit verwandeln.

Wer macht mit? w.

## Kunstpropaganda im Film

Zum ersten Mal wird gegenwärtig der Werbe-film in den Dienst einer schweizerischen Kunstausstellung gestellt. Die « Gesellschaft Schweizerischer Maler, Bildhauer und Architekten », die im Zürcher Kunsthause in aussergewöhnlich grossen Rahmen eine Gesamtausstellung durchführt, hat durch die Central Film A.G. einen Kurzen, aber recht geschickt ausgedachten Werbefilm herstellen lassen, der nun abwechselnd in den Kinos von Zürich auf diese Kunstausstellung hinweisen soll. Der Film bringt Bilder von der Vorbereitung und von der Eröffnung der Ausstellung und schildert den lebhaften Besucherverkehr in einem der 42 Ausstellungsräume. Es ist sehr gut denkbar, dass durch ähnliche Filmaufnahmen bei der Eröffnung von Museumsneuheiten oder grossen Ausstellungen eine aktive Propaganda für das Künstlerwerk bewirkt werden kann. Auch ließen sich filmische Hinweise auf das aktuelle Schaffen unserer Architekten, Bildhauer, Maler und Graphiker recht gut für eine lebendige Kunstpropaganda verwenden.

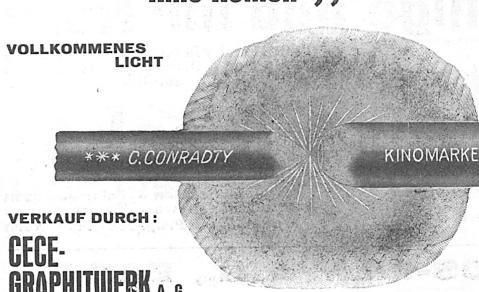
## C. CONRADTY'S Kino-Kohlen „NORIS-HS“

VOLLKOMMENES  
LICHTGERINGER  
ABBRAND

\*\*\* C.CONRADTY

KINOMARKE NORIS «HS»

VERKAUF DURCH:

CECE-  
GRAPHITWERK A.G.ZÜRICH  
Wehntalerstrasse 600  
Telephon 69.122

## Lettre ouverte à M. Jean Fayard

Par votre dernier article dans « Candide » (numéro du 15 août 1935), ne levez-vous pas l'étendard de la révolte du public contre les films doublés ?

Et pourtant... Vous admettez les livres traduits; « Tannhäuser » chanté en français, la « Tosca » germanisée; Foujita peignant un paysage latin; Harry Baur incarnant Jean Valjean, etc., etc.

Traduire n'est pas toujours trahir; c'est parfois aussi embellir ! Vous connaissez ce peintre qui, voulant enfantir la beauté, l'emprunte à divers modèles féminins, l'un posant pour les jambes, l'autre pour les seins, celui-ci pour l'ovale du visage, celui-là pour les yeux, est autre encore pour la bouche, les cheveux... le reste.

Alors, et semblable en cela au poète Sully Prudhomme, je rêve... Je rêve à la beauté américaine qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

Je rêve d'une Bessie Love qui n'aurait pas la voix éraillée d'une poissarde d'Outre-Atlantique.

Je rêve d'un Maurice Chevalier qui chanterait une qui ne nasillera plus, mais dont la bouche laissera, comme dans le conte de fée, couler des cascades de perles, des perles ? de jolis mots

français, aux sonorités claires et harmonieuses.

à la traduction, « qui n'est pas toujours nécessairement une trahison ». Soit, mais le doublage n'est pas seulement une traduction. Il se compose d'un subterfuge désagréable qui constitue exactement une trahison.

Vous me dites encore que vous préférez entendre « Viva Villa » en français que subir l'accident américain de Wallace Beery. Pardon. De deux choses l'une, ou vous appréciez cet acteur, ou vous ne l'apprécierez pas. Si vous l'admirer, il devient fort arbitraire de lui supprimer le droit à la parole. Que diriez-vous d'un critique qui déclarerait : « J'aime bien Gary Morley, mais pas quand elle parle ? » Le langage fait partie intégrante du jeu d'un acteur et il est impossible de le dissocier en deux éléments.

Pour moi, la question reste simple: Il faut que le public, par sa résistance au doublage, obtienne les versions originales. Et ce n'est pas une nouvelle expérience comme celle du Paramount avec « Brigade spéciale » qui nous fera changer d'opinion.

J. F.

Comme on peut le constater, et hormis un point, M. Jean Fayard passe sous silence quantité d'objections et d'interrogations, par nous soulevées et posées.

En regard, le critique de « Candide » suggère et souhaite que l'on présente les « bons films étrangers en version originale ». Excellente idée qu'il, tant à Genève qu'à Lausanne, avec le Studio 10 aux succès ininterrompus, prouve qu'en s'adressant à un public sélectif, international (comme c'est le cas particulièrement à Genève), on peut intéresser, captiver, enthousiasmer ! une partie de la population avec des œuvres étrangères, cependant sous-titrées dans la langue usuelle du pays (ce qui constitue ni plus ni moins une traduction). Mais je reste persuadée que le 90 % de la clientèle cinéphile préfère les films doubles. Pourquoi donc risquer d'éloigner peut-être définitivement cette importante majorité en ne satisfaisant pas à son légitime désir ? Il reste bien entendu que la synchronisation doit être, autant qu'il est possible, parfaite et les mots prononcés en « doublage » non dépourvus de tout sens dans un seul but d'adaptation latiale.

E. E.

« L'autre qui est en nous »  
à la Biennale de Venise

On trouvera ci-dessous une « Réponse aux défenseurs du doublage », par M. Jean Fayard (numéro du 5 septembre de « Candide »).

## Réponse aux défenseurs de « doublage »

Mon article sur le « doublage » m'a valu des lettres nombreuses. Quelques lecteurs de province emploient un argument assez juste lorsqu'ils disent :

— Mais alors, si nous n'avons plus de films doublés, nous sommes condamnés à ne plus voir de films étrangers. Or, nous préférions encore voir les « Lanciers du Bengale » doublé que la « Margoton du bataillon ».

Nous sommes entièrement d'accord. Mais si je préconise la résistance au dialogue superposé, ce n'est nullement en vue d'un boycottage des films étrangers. Il s'agirait de contraindre les distributeurs et les directeurs de salles à montrer au public les bons films étrangers en version originale... ou du moins, à une certaine partie du public. La province ne peut-elle pas accepter, comme Paris, quelques films parlant une langue étrangère ? Je suis persuadé que là est la vérité, et le succès de « Symphonie inachevée », non doublé, à Nice et à Lyon, par exemple, semble me donner raison.

Une lectrice intervient pour défendre le droit

Les grands films de la production la plus récente et dans leur langue d'origine d'Europe, Amérique et Asie viennent de passer à la Biennale de Venise.

Tous les pays ont envoyé un ou deux de leurs films qu'ils jugent les meilleurs de leur production.

L'événement cinématographique de la Biennale a été certainement un film réalisé à Vienne d'après le roman suisse de Léo Lapaire : « L'autre qui est en nous... » (Le masque éternel).

Ce film sort entièrement des sentiers battus par le problème qu'il pose et qui met en face deux générations de médecins ; la vieille école et la nouvelle ville.

Cette réalisation a été à tous points de vue très admirée par le jury de la Biennale.

Les protagonistes de ce film sont Peter Petersen, le professeur de « Masquerade », et Olga Tschecchowa.

Le public parisien, comme le public suisse, pourra bientôt voir ce nouveau film et nous ne doutons pas qu'il accueille de la même façon enthousiaste que le public vénitien cette nouvelle réalisation.